

# Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain : le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique

*Études de cas dans 22 pays*

VUE D'ENSEMBLE



LA BANQUE MONDIALE



Développement Humain Afrique



# RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET INVESTIR DANS LE CAPITAL HUMAIN : LE NOUVEAU RÔLE DES FILETS SOCIAUX EN AFRIQUE

## *Études de cas dans 22 pays*

*La stratégie de protection sociale de la Banque mondiale pour l'Afrique de 2012 à 2022 met en lumière la nécessité d'établir une base factuelle solide pour étayer la préparation et la mise en œuvre de programmes de protection sociale sur ce continent (Banque mondiale, 2012a). Depuis 2009, la Banque mondiale a réalisé des évaluations approfondies des filets sociaux dans 22 pays d'Afrique subsaharienne. Les résultats de ces évaluations et d'autres études portant sur cette question ont récemment fait l'objet d'une synthèse régionale<sup>1</sup> qui donne un aperçu de l'état actuel des programmes de protection sociale en Afrique et renseigne sur les moyens de renforcer ces programmes pour lutter plus efficacement contre la pauvreté et la vulnérabilité.*

**Message principal :** L'examen de synthèse a permis de constater que les filets sociaux évoluent d'une manière positive en Afrique, où des programmes autonomes disparates sont graduellement remplacés par de véritables systèmes de protection sociale. Jusqu'à récemment, beaucoup de pays africains n'abordaient les enjeux de protection sociale qu'au coup par coup. Cependant, lorsque la crise économique mondiale a commencé à mettre en péril les progrès récents réalisés en matière de réduction de la pauvreté, les filets sociaux ont commencé à être considérés de plus en plus comme des outils essentiels pour la réduction de la pauvreté dans la région. Les programmes d'aide alimentaire d'urgence se sont graduellement mutés en interventions ponctuelles de filets sociaux, puis en dispositifs de protection réguliers et prévisibles — par exemple, programmes ciblés de transferts monétaires ou programmes de travail contre rémunération. Certains pays comme le Ghana, le Kenya, le Mozambique, le Rwanda et la Tanzanie s'emploient désormais à amalgamer ces programmes en systèmes nationaux. On travaille à définir les stratégies nationales de protection sociale qui serviront de point de départ à la mise en place de dispositifs efficaces de protection sociale. Notre examen donne cependant à conclure que nous sommes encore loin du but.

### **Les filets sociaux: outils pour la réduction de la pauvreté et l'investissement consacré aux pauvres**

Au cours des deux dernières décennies, la solide croissance économique de l'Afrique a ouvert la voie à la réduction de la pauvreté. De 1995 à 2008, le pourcentage de la population africaine vivant dans la pauvreté est passé de 58 à 48 % (Banque mondiale, 2011). De hauts niveaux de pauvreté persistent néanmoins, en particulier dans les zones rurales, et l'écart entre les catégories de revenus, mesuré à l'aune du capital humain et de l'accès aux services sociaux de base, ne cesse de se creuser. Outre le problème de la pauvreté chronique — situation où se retrouvent les ménages qui n'arrivent pas à améliorer leurs conditions de vie et à sortir de la pauvreté —, on déplore une grande vulnérabilité due aux chocs environnementaux et économiques, aux difficultés personnelles et aux problèmes de gouvernance qui frappent souvent de nombreux ménages.

Les filets sociaux (voir la définition dans l'encadré 1) constituent un élément important des stratégies de développement conçues par les pays afin de réduire durablement la pauvreté. Au vu des niveaux élevés de pauvreté chronique et de l'aggravation des inégalités, on estime que ces dispositifs, grâce à leurs interventions ciblées qui procurent une aide régulière et fiable aux ménages pauvres et aident les pauvres à s'engager dans des activités productives et rémunératrices, pourraient contribuer à accélérer la réduction de la pauvreté. Les filets sociaux peuvent également faire œuvre utile, en

### ENCADRÉ 1. Définitions

Les *filets sociaux* sont des programmes de transferts non contributifs axés d'une manière ou d'une autre sur les populations pauvres ou vulnérables (Grosch *et al.*, 2008). Ils visent à stimuler — directement ou par le biais d'un effet de substitution — la consommation de produits de base et de services essentiels par les ménages. Les populations pauvres et vulnérables auxquelles ils s'adressent sont des groupes de personnes incapables de satisfaire à leurs propres besoins essentiels ou qui risquent de basculer dans la pauvreté sous l'effet de chocs exogènes ou de problèmes socioéconomiques tels que l'âge, la maladie ou un handicap. Les *filets sociaux* sont des dispositifs non financés par des cotisations qui forment, avec les régimes d'assurance sociale et les législations sociales, un ensemble global de programmes contributifs ou non contributifs de protection sociale.

périodes de crises, auprès de ceux qui ont basculé dans la pauvreté : ils peuvent les aider à élaborer des stratégies qui leur permettront de renforcer leur résistance aux chocs et à éviter ainsi d'épuiser leurs ressources pendant les périodes difficiles. Les filets sociaux sont ainsi essentiels pour atteindre les nouveaux objectifs de la Banque mondiale : mettre fin à la pauvreté extrême et promouvoir une prospérité partagée<sup>2</sup>.

**Avant que la crise économique mondiale et des épisodes de sécheresse répétés ne viennent contraindre les pays à renforcer d'urgence leurs filets sociaux des populations les plus pauvres, les enjeux de la protection sociale n'étaient abordés qu'au coup par coup en Afrique.** Au cours des quelques dernières années, la crise économique mondiale et les chocs des prix des combustibles et des produits alimentaires ont poussé un certain nombre de pays à entreprendre la coordination de leurs programmes disparates de protection sociale pour en

faire des systèmes nationaux intégrés. Ce contexte particulier a aussi incité les pays à rationaliser les dépenses publiques afin de pouvoir offrir une aide plus adéquate et mieux ciblée à leurs populations les plus pauvres. Les autorités publiques réagissaient ainsi aux preuves de plus en plus abondantes montrant que les filets sociaux réduisent la pauvreté chronique et la vulnérabilité des populations et aident à promouvoir une croissance inclusive. Les évaluations des incidences des programmes de protection sociale en Afrique montrent que les filets sociaux aident les ménages à satisfaire à leurs besoins essentiels, à protéger leurs actifs et à investir dans le capital humain. Des recherches effectuées récemment sur les aspects productifs des programmes de transferts monétaires en Afrique donnent en outre à penser que ces programmes, en favorisant les investissements productifs, peuvent à long terme avoir un effet positif sur le bien-être des populations (voir encadré 2).



## ENCADRÉ 2. Les transferts monétaires peuvent-ils accroître la productivité des ménages africains ?

La plupart des programmes de protection sociale mettent l'accent sur la réduction des niveaux actuels de pauvreté. Cependant, ils peuvent aussi avoir pour résultat d'accroître la productivité et de réduire la pauvreté à plus long terme. Les travaux publics sont jugés productifs même à court terme étant donné qu'en plus de fournir un revenu aux ménages défavorisés, ils constituent une source d'investissements de proximité. Les programmes de transferts monétaires (souvent conditionnels) peuvent aider les familles pauvres à investir dans le capital humain de leurs enfants, en permettant par exemple à ces derniers de fréquenter l'école plus régulièrement. Cependant, certains groupes de personnes très pauvres et indigentes, incapables de participer productivement à la société, utiliseront plutôt l'aide financière de ces programmes pour se procurer des aliments ou d'autres produits de première nécessité (volet « protection » des programmes). L'amélioration de la consommation pourra cependant être considérée comme productive en soi — par exemple, une meilleure nutrition favorise la croissance des enfants et améliore leurs perspectives de développement ; l'aide fournie aux personnes âgées du Kenya et d'Afrique du Sud contribue à la scolarisation de leurs petits-enfants.

L'amélioration de la productivité des ménages constitue un aspect de plus en plus important des filets de protection sociale en Afrique. Ce potentiel n'a pas encore été exploité à sa pleine valeur, mais les résultats de certaines évaluations d'impact et d'autres recherches réalisées dans un certain nombre de pays africains sont prometteurs. Les résultats initiaux de la présente étude donnent à conclure qu'un montant même minime de supplément de revenu régulier — même offert sans condition — peut aider les ménages à diversifier leurs moyens de subsistance et à accroître leur consommation de « biens » (par exemple, investissement dans des actifs, dans le capital humain et le développement de petites entreprises) et à délaisser les stratégies contre-productives et les mécanismes négatifs d'adaptation (par exemple, tolérance de l'exploitation, emplois dangereux ou vente d'actifs en périodes de difficultés). Les filets sociaux peuvent permettre aux ménages d'investir dans des activités plus productives et plus rentables. On observe également que les transferts monétaires stimulent l'économie locale grâce à l'effet multiplicateur des dépenses des bénéficiaires sur les marchés locaux.

**Les filets sociaux sont nécessaires en Afrique à la fois pour améliorer la situation des pauvres et pour les aider à résister aux chocs.** Les filets sociaux traditionnels axés sur les familles et les collectivités s'inscrivent dans une longue tradition en Afrique. Or, la prospérité grandissante des pays risque de conduire à une aggravation des inégalités et à une érosion des structures sociales sous l'effet de chocs et de changements économiques et sociaux. Dans la plupart des pays africains, les programmes publics de protection sociale sont un concept relative-

ment nouveau, mais les autorités prennent graduellement conscience de la nécessité de protéger les populations pauvres et vulnérables pour les aider à faire face aux crises et à sortir de la pauvreté extrême. Cependant, les besoins sont considérables, et les filets sociaux, pour avoir un effet optimal tout en restant abordables, doivent mettre l'accent sur les poches de pauvreté extrême et sur les groupes particulièrement vulnérables, et chercher non seulement à leur venir en aide, mais à leur offrir les moyens de sortir de la pauvreté à plus long terme.



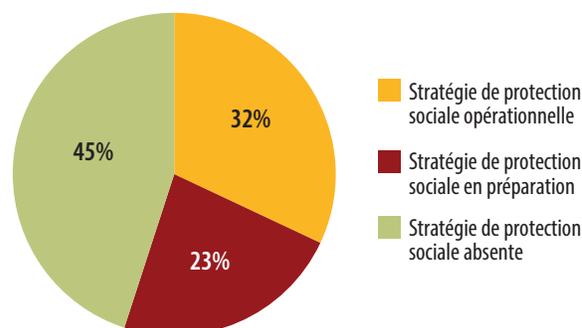
## Enseignements tirés de l'application des filets sociaux dans 22 pays africains

Les filets sociaux ont évolué d'une manière différente d'un pays africain à l'autre sous l'effet de contextes politico-économiques et socioculturels différents. Les politiques, l'approche et les dispositifs institutionnels qui régissent l'application des systèmes de protection sociale varient d'une région à l'autre du continent. Par exemple, les pays à revenu intermédiaire d'Afrique australe disposent de systèmes publics solides fondés sur l'« équité horizontale », tandis que les programmes en vigueur dans les États fragiles et les pays à faible revenu comme ceux d'Afrique de l'Ouest tendent davantage à subir l'influence des partenaires techniques et financiers. Les mesures de renforcement des filets sociaux doivent être conçues de manière à tenir compte de ces facteurs contextuels.

Malgré l'hétérogénéité qu'ils affichent d'un pays à l'autre du continent, le rôle central que peuvent jouer les filets sociaux dans les efforts de réduction de la pauvreté est de plus en plus reconnu. Les pays Africains sont de plus en plus nombreux à se doter de stratégies pour la mise en place de systèmes efficaces de protection sociale, et à faire de cet enjeu un élément plus prioritaire du programme de l'État. La présente étude montre que les trois quarts environ des pays examinés ont fait du filet sociaux une composante de leur stratégie globale de réduction de

la pauvreté, et que plus de la moitié d'entre eux ont déjà préparé ou s'emploient à préparer une stratégie de protection sociale (figure 1). L'expérience de certains pays africains comme le Rwanda montre qu'il est essentiel, pour assurer la bonne application d'une telle stratégie, de se doter d'un plan d'action concret dont les coûts seront soigneusement déterminés. Par ailleurs, les progrès accomplis dans le domaine des technologies de l'information et des communications permettent désormais aux pays Africains d'adopter plus rapidement les meilleures pratiques internationales ayant trait notamment à l'utilisation des systèmes de gestion de l'information, du registre unique des bénéficiaires et des systèmes de paiements.

**FIGURE 1 : Plus de la moitié des pays ont préparé ou s'emploient à préparer des stratégies de protection sociale (pourcentage des pays)**

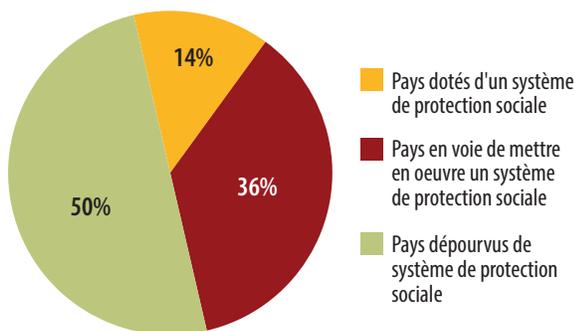


Malgré la manque de foyers institutionnels et organes de coordination solides pour la gestion de filets sociaux en Afrique, on relève néanmoins des exemples de dispositifs de mise en œuvre efficaces. La responsabilité de l'application des programmes publics de protection sociale est en général partagée entre divers ministères — par exemple, le ministère d'Affaires sociales, le ministère de la Femme et la Famille, le ministère de l'Emploi, ou autres ministères multisectoriels — qui ne jouissent souvent pas d'un pouvoir décisionnel très étendu au sein de l'administration publique. Cependant, le programme « Filet social productif » (Productive Safety Net Program – PSNP) d'Éthiopie est un exemple de la façon dont les pays peuvent créer des dispositifs de mise en œuvre utiles engageant la participation de multiples ministères. Cela étant, en raison de la fragmentation de l'aide dispensée par les bailleurs, les pays à faible revenu doivent souvent composer avec une multiplicité de petits programmes isolés, mal coordonnés et privés du soutien actif d'un défenseur bien en vue sur la scène politique. Par exemple, le Libéria et Madagascar sont dotés de plus de cinq programmes de travaux publics distincts gérés par des partenaires techniques et financiers et par des organismes gouvernementaux différents.



Les résultats du présent examen montrent que peu de pays africains ont réussi à se doter de systèmes de protection sociale bien planifiés capables de mettre en œuvre une stratégie efficace de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité (figure 2). On observe au contraire une multiplicité d'interventions fragmentées, d'ordinaire pilotées par les partenaires et qui, globalement, ne ciblent pas réellement les populations pauvres. Dans les pays à faible revenu — par exemple, en Afrique de l'Ouest —, les filets sociaux sont axés sur l'aide d'urgence et sur les enjeux liés à l'approvisionnement en aliments. Rares sont les programmes qui offrent une aide permanente aux nombreuses victimes de pauvreté chronique, bien que de tels programmes soient plus fréquents dans les pays à revenu intermédiaire (par exemple l'Afrique du Sud, le Botswana et le Swaziland) dotés de nombreux programmes d'aide et de pensions sociales. Globalement, on constate que les programmes les plus répandus sont les programmes d'alimentation scolaire, les programmes de travaux publics, les programmes d'aide en nature réguliers ou d'urgence, les programmes de transferts catégoriques et les subventions générales (figure 3). Les programmes nationaux de transferts monétaires axés sur les pauvres ne sont pas communs, bien qu'une partie du nombre non négligeable de petits programmes en vigueur soient actuellement en voie d'être élargis. Par exemple, le Rwanda est en train d'élargir la couverture du programme Vision 2020 Umurenge, et le Kenya a entrepris de fusionner cinq programmes de transferts monétaires en un seul programme national de protection sociale.

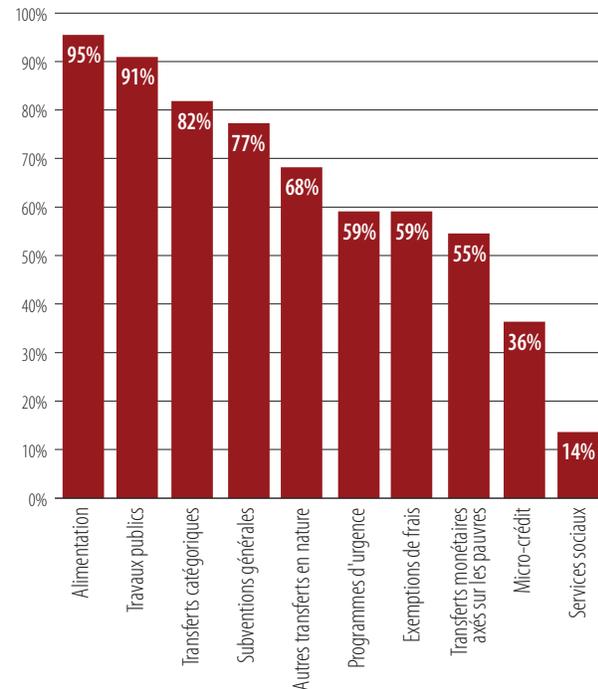
**FIGURE 2 : Les systèmes coordonnés de protection sociale ne sont pas communs (pourcentage des pays)**



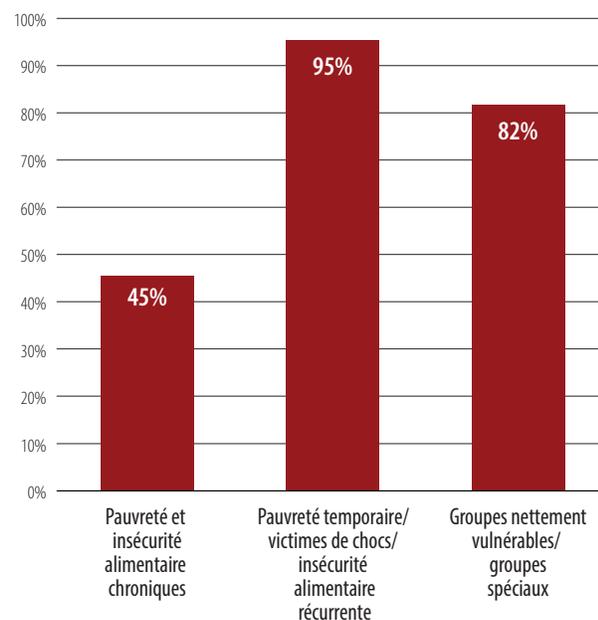
Dépourvus de filets de protection sociale axés sur le développement à long terme, beaucoup de pays à faible revenu et d'États fragiles continuent de réagir aux crises et aux catastrophes en recourant aux secours d'urgence (figure 4). Ces mécanismes d'intervention d'urgence ont tendance à être déficients, à manquer de souplesse et à être imprévisibles. On possède en outre très peu d'informations sur l'efficacité des programmes de distribution d'aliments et d'interventions d'urgence qui sont monnaie

courante en Afrique de l'Ouest (par exemple, au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali et en Mauritanie). Les pays s'intéressent de plus en plus à l'expérience positive du programme PSNP éthiopien et de son élément de financement des risques.

**FIGURE 3 : Divers types de programmes de protection sociale (pourcentage des pays)**



**FIGURE 4 : Populations visées par les programmes de filets sociaux (pourcentage des pays)**



**La collecte de données de suivi plus complètes sur les programmes africains de filets sociaux faciliterait l'évaluation de leur efficacité.** En règle générale, l'efficacité de ces programmes est méconnue en Afrique, et l'absence de systèmes d'information et de données de base sur les programmes constitue une lacune importante. Beaucoup de pays manquent de statistiques administratives précises sur le nombre de bénéficiaires et les niveaux de prestation offerts par chacun de leurs programmes. Les données sur les programmes de distribution d'aliments — en situations d'urgence par exemple — font particulièrement défaut. La masse d'informations tirées des évaluations d'impact des programmes africains de filets sociaux s'accroît cependant rapidement. Beaucoup de pays s'emploient déjà, avec la collaboration de la Banque mondiale et d'autres partenaires techniques et financiers, à enrichir leurs bases de données sur l'impact des programmes de filets sociaux.

**L'incidence des programmes actuels de filets sociaux sur les populations pauvres et vulnérables reste limitée, mais elle s'accroît dans certains pays.** Ces programmes ne bénéficient globalement qu'à une très mince fraction du nombre total de personnes pauvres et vulnérables dans chaque pays. Par exemple, on estime que le taux de couverture net de l'ensemble des programmes de filets sociaux des populations pauvres du Bénin n'est que d'environ 5 à 6 %. Au Kenya, les estimations donnent à conclure que les transferts monétaires ne bénéficiaient qu'à environ 9 % des pauvres en 2010, mais les autorités comptent élargir la portée de ce programme afin de pouvoir venir en aide à 17 % des pauvres d'ici 2018. Les programmes universels de pensions sociales, communs en Afrique australe et qui couvrent une large proportion des personnes âgées, constituent l'exception à la règle. Cependant, la couverture des programmes ciblant la pauvreté reste limitée dans beaucoup de pays à revenu intermédiaire. Pour atteindre leurs buts à un coût raisonnable, les filets sociaux doivent être bien ciblés, fournir des services adéquats aux groupes qui en ont besoin, et faire preuve d'assez de souplesse pour pouvoir s'adapter à la conjoncture et réagir aux types de chocs auxquels sont aujourd'hui confrontés beaucoup de pays.

**Les programmes ciblés restent peu accessibles en Afrique.** Les programmes axés sur les pauvres sont rares et prennent principalement la forme de projets pilotes de petite envergure. Vingt pour cent seulement des programmes examinés dans le cadre de la présente étude utilisent une forme quelconque de ciblage par mesure directe des moyens (means testing, fondé sur la mesure directe des revenus ou de la consommation) ou par estimation du niveau de vie (proxy means testing) pour cibler les pauvres (tableau 1). En pratique, les filets sociaux en vigueur en Afrique utilisent un large éventail

de mécanismes de ciblage et en combinent souvent plus d'un — 57 % des programmes combinent au moins deux méthodes. Les faits montrent que dans certains cas, le ciblage communautaire permet de déceler les ménages les plus pauvres. La mesure de l'aptitude des programmes africains de filets sociaux à recenser et à cibler les populations pauvres et vulnérables — en particulier les cas les plus extrêmes —, compte tenu du manque de données et de l'insuffisance des moyens qui persistent, constitue une des questions clés à évaluer. L'amélioration du ciblage des bénéficiaires potentiels des programmes de filets sociaux dépend enfin de la viabilité politique de ces programmes.

**TABLEAU 1 : Les filets sociaux africains utilisent un large éventail de mécanismes de ciblage (pourcentage des programmes)**

Méthode de ciblage	Fréquence
Multiple	57 %
Géographique	49 %
Autociblage	32 %
Communautaire/validé au niveau communautaire	30 %
Catégorique	26 %
Proxy means/means testing	20 %
Universel (excluant les subventions)	12 %

**Grâce à de meilleures analyses des filets sociaux réalisées en partie dans le cadre de projets d'évaluation, plusieurs pays sont en voie d'améliorer l'efficacité de ces programmes.** Notre étude donne à conclure que 36 % des pays examinés sont en voie d'élaborer un système de protection sociale tandis que la moitié ont encore des progrès à accomplir (figure 2). Un certain nombre de pays s'emploient à accroître l'efficacité et la portée de leurs programmes, dont certains sont déjà relativement bien ciblés (par exemple, les programmes gérés par le *Tanzania Social Action Fund*, le programme *Livelihood Empowerment against Poverty* du Ghana et le *Cash Transfer Program for Orphans and Vulnerable Children* du Kenya) (encadré 3). Certains pays — par exemple, le Rwanda et la Tanzanie —, commencent à se doter de programmes durables et institutionnalisés, appuyés par des ministères influents tels que ceux des Finances, de l'Économie ou du Plan. En outre, de plus en plus de pays adoptent des systèmes et des programmes assez prévisibles et souples pour répondre aux situations de crise (par exemple, le Cameroun, la République du Congo, la Guinée, le Mali, le Mozambique, le Niger et le Sénégal). Le PSNP éthiopien fait depuis longtemps œuvre de pionnier à cet égard.

**Les filets sociaux bien ciblés sont abordables en**

### ENCADRÉ 3 : Exemples de programmes africains de protection sociale

**Le programme « Filet social productif » (*Productive Safety Net Program – PSNP*) d'Éthiopie** a été lancé en 2005 pour transformer l'ancien système d'aide alimentaire en un filet social plus prévisible capable de générer des actifs productifs dans les collectivités pauvres. Il permet aux ménages en situation d'insécurité alimentaire qui comptent des membres aptes au travail (80 %) de gagner un revenu et de se procurer des aliments en participant à des travaux d'intérêt public à haute intensité de main-d'œuvre, et offre des transferts directs aux ménages dont les membres sont incapables de travailler (20 %). Les transferts annuels estimés par ménage correspondent à 40 % environ des besoins alimentaires des ménages bénéficiaires. Le PSNP touche plus de 7 millions de personnes, soit environ 10 % de la population, et veille à la mise en œuvre d'environ 34 000 petits projets par année. Les travaux publics réalisés dans le cadre du PSNP ont conduit à la remise en état de plus de 167 000 hectares de terres et de 275 000 kilomètres de remblais de pierres et de terre, ainsi qu'à la plantation de près de 900 millions de jeunes arbres qui contribueront à atténuer les effets des futures épisodes de sécheresse. Des évaluations rigoureuses de ce programme ont confirmé les bienfaits importants qu'il a apportés aux personnes pauvres en difficulté.

**Le programme du revenu de subsistance contre la pauvreté (*Livelihood Empowerment against Poverty – LEAP*) du Ghana** verse des aides monétaires et offre l'accès à l'assurance-maladie aux ménages extrêmement pauvres du Ghana afin de réduire la pauvreté à court terme et d'encourager la valorisation des ressources humaines à long terme. L'admissibilité des ménages est fondée sur le degré de pauvreté et sur la présence, dans ces ménages, d'un membre appartenant à au moins une des catégories démographiques suivantes : parent seul ayant la garde d'un orphelin ou d'un enfant vulnérable ; personne âgée pauvre ; personne gravement handicapée et incapable de travailler. Lancé à titre expérimental en mars 2008, le programme comptait en juin 2013 71 000 ménages inscrits. Les bénéficiaires reçoivent deux fois par mois des transferts monétaires qui totalisent entre 4 et 8 dollars par mois. Une évaluation d'impact est en cours de réalisation. On souhaite étendre le programme LEAP pour toucher 1 million de ménages au cours des trois prochaines années.

**Le programme de transferts monétaires pour les orphelins et les enfants vulnérables (*Cash Transfer for Orphans and Vulnerable Children – CT-OVC*) du Kenya** a été mis en œuvre pour répondre aux préoccupations suscitées par la situation des orphelins et des enfants vulnérables du pays, en particulier les orphelins du SIDA. Il a pour objectifs d'encourager le parrainage et le maintien des enfants dans leurs familles, ainsi que de promouvoir la valorisation du capital humain qu'ils représentent. Les ménages admissibles (pauvres ou comptant des orphelins ou des enfants vulnérables) reçoivent un montant mensuel forfaitaire de 21 dollars. En juin 2012, le programme bénéficiait à 150 000 ménages comptant au total 495 000 enfants orphelins ou vulnérables, soit environ 24 % du nombre estimé de ménages de cette catégorie. Les évaluations d'impact ont permis d'observer une hausse sensible des dépenses consacrées à l'alimentation et aux services de santé par les ménages bénéficiaires. L'incidence du programme sur le taux de scolarisation se concentre au niveau secondaire, où ce taux a affiché un bond de 9 points de pourcentage. Les enfants des ménages bénéficiaires sont également moins exposés à redoubler une classe, et ont plus de chances de passer au niveau supérieur.

**Le programme *Vision 2020 Umurenge (VUP)* du Rwanda** combine les travaux publics (50 %), les transferts monétaires (20 %) et l'octroi de microprêts (30 %) axés sur les ménages pauvres des circonscriptions les plus pauvres du pays. Gérés par le ministère des Collectivités locales, les travaux publics visent à améliorer la productivité des terres et l'irrigation — principalement par l'aménagement de terrasses, de fossés, de petits barrages et de boisés — ainsi qu'à construire des routes, des salles de classe et des dispensaires. Les salaires sont établis au niveau des districts et varient selon le type de projet, mais ils doivent être inférieurs ou égaux au taux en vigueur sur le marché pour des travaux semblables. En 2009, ils s'établissaient en moyenne à 1,50 dollar par jour. À compter de l'exercice 2010-11, les autorités ont consacré environ 0,7 % du budget national aux travaux publics réalisés dans le cadre du programme VUP, lesquels ont permis de créer 522 856 emplois, dont la moitié étaient occupés par des femmes. Ce chiffre correspond à environ 5 % de la population totale du pays. Les travaux publics du VUP ont permis de réduire la pauvreté extrême dans les zones visées par le programme.

**Le système des subsides aux indigents (*Social Grants*) mis en place en Afrique du Sud** est le plus important programme de transferts monétaires d'Afrique subsaharienne. Il comporte divers types de subventions basées sur l'évaluation des moyens et qui ciblent les personnes âgées, les familles pauvres avec enfants, les familles d'accueil, les handicapés et les anciens combattants. Environ 15 millions de personnes bénéficient de ces subsides, soit environ 30 % de la population nationale. L'allocation pour enfant à charge touche environ 10 millions de personnes, tandis que l'allocation de vieillesse, réservée aux personnes pauvres âgées de plus de 60 ans, bénéficie à environ 2 millions de personnes. Selon les données recueillies dans le cadre d'enquêtes menées auprès des ménages, les *Social Grants* représentent plus de 60 % du revenu des 20 % de la population constitués par les ménages les plus pauvres du pays, et les allocations pour enfant à charge représentent la plus grande part de ces subsides. Les enfants inscrits au régime d'allocations à leur naissance atteignent un niveau de scolarité sensiblement plus élevé et obtiennent de meilleurs résultats aux tests de mathématiques que les enfants inscrits à l'âge de six ans. Ces effets sont particulièrement évidents chez les filles. L'inscription au régime d'allocations pour enfant à charge réduit le risque de morbidité de 9 points de pourcentage. Les principaux effets observés chez les adolescents sont une réduction de l'activité sexuelle et des grossesses, et une baisse de la consommation de drogues et d'alcool.

**Afrique**, en particulier s'il est possible de réduire les subventions universelles ou catégoriques et de réacheminer les sommes ainsi épargnées au profit des personnes extrêmement pauvres et à des groupes particuliers de personnes vulnérables, et d'harmoniser les programmes fragmentés. Dans la plupart des pays africains, en particulier les pays à faible revenu, les dépenses consacrées aux filets sociaux sont faibles comparativement à celles observées dans les autres pays du monde (tableau 2).

- Dans les pays où les taux de pauvreté sont élevés et les revenus de l'État faibles, il restera essentiel, tant à court qu'à long terme, d'attirer les financements des bailleurs pour assurer la pérennité des programmes de protection sociale. Exception faite des programmes universels comme les allocations de vieillesse et les subventions générales, les partenaires financent une part importante des filets sociaux en Afrique — par exemple, plus de 80 % des dépenses nettes de filets sociaux au Burkina Faso, au Libéria, au Mali et en Sierra Leone (tableau 2).
- Cependant, dans les pays à revenu intermédiaire, les budgets publics sont en mesure d'apporter un soutien suffisant pour les plus pauvres. Par exemple, au Cameroun,

les estimations donnent à conclure que les sommes requises pour maintenir un filet social adéquat pour la moitié de la population souffrant de pauvreté chronique ne représentent que 0,5 % du produit intérieur brut.

- Les subventions générales sont des mécanismes coûteux de redistribution du revenu souvent inutiles pour les pauvres — par exemple, les subventions aux carburants en vigueur au Cameroun, en Mauritanie et en Sierra Leone, et le programme de subventions aux facteurs de production agricole en Zambie. La rationalisation des programmes et des subventions mal ciblés peut permettre d'augmenter les ressources budgétaires disponibles pour des filets sociaux plus efficaces et mieux ciblés. Par ailleurs, des filets sociaux capables de venir en aide d'une manière efficace aux groupes les plus vulnérables de la société peuvent servir de mécanismes importants d'atténuation des risques aptes à faciliter la réforme de coûteux programmes de subventions générales.
- La multiplication des découvertes de ressources naturelles en Afrique (voir Banque mondiale, 2013) contribuera probablement à ménager un espace budgétaire supplémentaire pour la mise en œuvre de filets sociaux.



**TABLEAU 2 : Coûts et financement des filets sociaux en Afrique**

Pays	Dépenses consacrées aux filets sociaux (pourcentage du PIB ; y compris les dépenses de l'État et des bailleurs)			Pourcentage des dépenses totales de l'État (subventions non comprises)	Pourcentage du financement assuré par...		Notes  Années
	Subventions générales non comprises	Subventions générales comprises	Subventions générales seulement		l'État (subventions non comprises)	les bailleurs	
Bénin	0,3	0,9	0,5	1,1	35	65	Moy. 2005-10
Botswana	3,7	3,7	0,0	9,5	100	0	Moy. 2009/10- 2012/13
Burkina Faso	0,6	1,3	0,7	<1,0	20	80	Moy. 2005-09
Cameroun	0,2	1,6	1,4	1,5	23	77	Moy. 2008-10
Éthiopie	1,2 <sup>a</sup>	1,2 <sup>a</sup>	0,0	.	0	100	2009
Kenya	0,8	0,8	0,0	1,0	29	71	2010
Lesotho	4,6	4,6	0,0	8,0	.	.	2010/11
Libéria	1,5	1,5	0,0	4,4	6	94	Moy. 2008-11
Madagascar	1,1	1,1	0,0	5,0	.	.	2010
Mali	0,5	0,5	0,1	.	40	60	Moy. 2006-09
Mauritanie	1,3	3,2	1,9	4,6	62	38	Moy. 2008-13
Maurice	4,4	5,2	0,8	9,0	.	.	2008/09
Mozambique	1,7	3,1	1,4	.	38	62	2010
Niger	.	.	.	1,0-5,0	33	67	Moy. 2001-06
Rwanda	1,1	1,1	0,0	.	.	.	2010/11
Sierra Leone	3,5	5,6	2,1	13,1	15	85	2011
Afrique du Sud	3,5	.	.	.	.	.	2010
Swaziland	2,1	2,1	0,0	.	.	.	2010/11
Tanzanie	0,3	0,3	0,0	1,0	.	.	2011
Togo	0,5	1,3	0,8	1,8	25	75	Moy. 2008-10
Zambie	0,2	2,1	1,9	.	25	75	2010/11
<i>Moyenne</i>	1,7	2,2	0,6	4,4	32	68	.
<i>Moyenne des pays à faible revenu</i>	1,1	1,7	0,6	3,7	27,5	72,5	.
<i>Moyenne des pays à revenu intermédiaire</i>	2,7	3,2	0,7	7,0	49,3	50,7	.
<i>Moyenne des pays dotés de systèmes établis</i>	3,9	4,5	0,4	9,3	100	0	.
<i>Moyenne des pays à systèmes en gestation</i>	1,5	1,7	0,2	2,8	28	72	.
<i>Moyenne des pays à un stade précoce ou sans projet</i>	1,0	2,1	1,0	4,5	26,4	73,6	.
<i>Moyenne ECA</i>	1,8 <sup>b</sup>	1,8 <sup>b</sup>	.	.	.	.	Les plus récentes : 2008-10
<i>Moyenne LCR</i>	1,1 <sup>c</sup>	1,1 <sup>c</sup>	.	.	.	.	2010
<i>Moyenne MENA</i>	0,7	6,4 <sup>d</sup>	.	.	.	.	Les plus récentes

Sources : Évaluations des filets sociaux, Silva et al., 2013) ; Woolard et Leibbrandt, 2010 ; Banque mondiale, 2012b ; Banque mondiale, 2012c.

Notes : Les totaux peuvent ne pas correspondre à leurs éléments, les chiffres ayant été arrondis. Les données sur les dépenses incluent les financements des partenaires, sauf pour le financement du budget général, mais excluent les financements par le secteur privé.

<sup>a</sup> PSNP seulement, à l'exclusion des dépenses consacrées aux autres programmes de filets sociaux.

<sup>b</sup> Dépenses publiques seulement, y compris les subventions dans de très rares cas, lorsque les données sont disponibles. Années les plus récentes : 2008-11.

<sup>c</sup> Année 2010 pour 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

<sup>d</sup> Dernière année disponible pour 11 pays de la région MENA. Les dépenses comprennent les subventions générales et les cartes de rationnement.

ECA = Europe et Asie centrale

LCR = Amérique latine et Caraïbes

MENA = Moyen-Orient et Afrique du Nord

## Renforcement des filets sociaux en Afrique

Il convient d'améliorer systématiquement les systèmes de collecte des données et de suivi à l'appui des programmes de filets sociaux partout en Afrique. Il est essentiel de disposer de données fondamentales sur le nombre et les types de bénéficiaires, ainsi que d'informations sur les résultats pour pouvoir améliorer la conception et la coordination des programmes, informer les décideurs et attirer les ressources financières et l'aide des bailleurs. L'incidence des filets sociaux sur les indicateurs de la pauvreté et du bien-être, lorsqu'elle est connue, est en général jugée positive, mais mitigée. Les évaluations d'impact se font de plus en plus nombreuses, permettant ainsi d'accumuler une masse de plus en plus considérable d'informations sur les programmes de filets sociaux en Afrique. Bien que la plupart des évaluations d'impact réalisées par le passé aient été réalisées à titre expérimental

sur de petits projets pilotes — par exemple, le programme de transferts monétaires mis en œuvre à Zomba (Malawi) ou le projet Bourse Maman, au Mali —, certains projets de plus grande envergure comme ceux réalisés en Éthiopie, au Kenya et en Tanzanie font désormais l'objet d'évaluations.

Il convient d'accorder la priorité aux efforts d'harmonisation et de coordination des programmes de filets sociaux en un système cohérent. Au sein d'un pays donné, un petit nombre de programmes bien coordonnés et efficaces peuvent répondre aux besoins des populations les plus pauvres, comme on l'observe au Rwanda. En outre, les autorités africaines, avec le soutien des partenaires financiers internationaux, doivent poursuivre leur travail de préparation de stratégies de protection sociale permettant de lier, de consolider et d'harmoniser les programmes, et mettre ces stratégies en œuvre.



**Les filets sociaux doivent pouvoir compter sur de solides outils opérationnels** capables d'assurer leur mise en œuvre et leur suivi, ainsi que sur des institutions et des organes de coordination chargés de l'organisation et de la planification du travail. Les outils opérationnels de base — par exemple, bases de données des bénéficiaires, méthodes de ciblage, systèmes de paiements et systèmes d'évaluation et de suivi — procurent une plateforme qui permet aux programmes de répondre aux besoins des groupes visés. Il faudra redoubler d'efforts pour bien saisir le rôle que les programmes d'aide alimentaire existants et leurs infrastructures peuvent jouer dans le cadre des systèmes nouveaux et améliorés de filets sociaux en Afrique.

**Ces systèmes doivent être mis en place pendant les périodes de stabilité pour être prêts à intervenir rapidement en cas de crise.** Leur mise en place prend du temps. La plupart des pays africains (y compris le Bénin, le Cameroun, la Mauritanie et la Sierra Leone) n'étaient pas en mesure de réagir efficacement aux récentes crises mondiales et ont dû recourir à des subventions universelles coûteuses et inefficaces.

**Pour mieux cibler leurs programmes de filets sociaux, les pays africains devront probablement recourir à une combinaison de méthodes capables ensemble de recenser les ménages et les particuliers dans le besoin.** Le choix de la méthode de ciblage dépendra des objectifs du programme et des capacités institutionnelles des agents d'exécution, et la méthode retenue devra être adaptée au profil de la pauvreté et à l'économie politique du pays en question. Les données sur les revenus et la consommation des ménages ne sont souvent pas assez précises pour servir à elles seules au recensement des groupes les plus démunis. Peu importe la méthode de ciblage choisie, il importera d'en évaluer l'exactitude.

**Il convient d'étendre l'application des programmes bien ciblés qui donnent des résultats probants, et de supprimer graduellement les programmes inefficaces.** Tel que mentionné antérieurement, étant donné l'omniprésence des problèmes de pauvreté et de vulnérabilité en Afrique, les filets sociaux ne sont pas en mesure de venir en aide à tous les pauvres et doivent donc mettre l'accent sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables pour avoir un effet optimal tout en demeurant abordables. L'éparpillement observé des ressources entre divers programmes d'intervention d'urgence nous oblige à conclure que ni les partenaires techniques et financiers, ni les pouvoirs publics ne parviennent en général à mettre l'accent sur les filets sociaux pour lutter contre la pauvreté chronique à long terme. Cependant, les choses commencent à changer. L'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Rwanda et la Tanzanie s'emploient désormais à harmoniser leurs programmes pour en accroître l'efficacité et en étendre la couverture.



Crédit photo : © Arne Hoe/Banque Mondiale

**Il importe que chaque pays se penche plus avant sur le rôle des filets sociaux dans le contexte des réformes des subventions et de l'utilisation des recettes tirées de l'exploitation des ressources minérales, en tenant compte de l'économie politique qui le caractérise.** Les pays africains qui s'emploient à rationaliser les dépenses publiques pour mieux venir en aide aux éléments les plus pauvres de leurs sociétés ont tout intérêt à se doter de filets sociaux efficaces. Il importe de prendre en compte les caractéristiques de l'économie politique lorsqu'on cherche à faire des arbitrages entre des programmes rigoureusement ciblés et d'autres investissements capables de venir en aide à un éventail plus large de bénéficiaires et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales. À l'heure où les ressources minérales récemment découvertes procurent à un nombre grandissant de pays africains une source nouvelle de prospérité<sup>3</sup>, il est particulièrement important d'établir un équilibre judicieux entre la part de cette nouvelle richesse qu'il convient de consacrer aux filets sociaux axés sur les plus démunis et celle qui doit servir à l'amélioration des services sociaux et à la mise sur pied de systèmes de protection sociale viables à la fois au plan politique et au plan budgétaire.

## Traduire la vision en actes : enseignements utiles pour les pays

**Les pays doivent adopter le programme de réforme qui convient le mieux à leur situation.** Ce qui convient à l'un ne convient pas nécessairement aux autres. Le choix de la démarche à privilégier dépendra des résultats d'une analyse détaillée des besoins et des enjeux propres à chaque pays. Notre étude élabore une typologie des pays afin de traduire les enseignements tirés par les 22 pays examinés en recommandations pratiques pour les autres.

Les recommandations suivantes s'appliquent aux pays « à un stade précoce ou sans projet » selon la typologie adoptée dans la présente étude. Ces pays n'ont pas de système national de protection sociale ni de plan définitif pour la mise en place d'un tel système<sup>4</sup>; se sont en général des pays à faible revenu ou des États fragiles, mais cette catégorie renferme également certains pays à revenu in-

termédiaire où les subventions généraux constituent la méthode principale de redistribution des revenus.

- *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement du filet social.* Il s'agit de répartir clairement les responsabilités institutionnelles de la gestion des programmes et politiques de filets sociaux en définissant les rôles et les responsabilités spécifiques de chacun des ministères ou organismes intéressés. Cette stratégie peut servir de point de départ à l'établissement d'une solide base financière et politique de soutien du programme. Elle devrait en outre être intégrée dans la stratégie globale de réduction de la pauvreté mise en œuvre par le pays.
- *Créer les outils organisationnels principaux requis pour la bonne marche du programme* — par exemple, un sys-



tème de suivi de base, des mécanismes d'identification et de ciblage, et un système de paiement en mesure de canaliser les transferts venant des divers programmes nationaux vers les groupes pauvres et vulnérables visés.

- *Assurer la coordination des sources disparates d'aide des partenaires techniques et financiers.* L'élaboration des filets sociaux adaptés à ce groupe de pays continuera de dépendre du soutien des donateurs, à tout le moins à moyen terme. Pour réussir, à plus long terme, à se doter de systèmes coordonnés de filets sociaux, les pays doivent d'abord veiller à harmoniser le transfert des concours financiers des partenaires et les formules appliquées à cette fin par ces derniers en application de la stratégie élaborée par les autorités, ainsi que le travail de mise en place des systèmes sous-jacents. Dans les pays sortant d'un conflit, la mise en place par les autorités d'un système de suivi des programmes des partenaires peut servir de base pratique aux interventions de l'État et améliorer l'adhésion au nouveau système dans un contexte de faible capacité ou de fragilité.
- *Élaborer un petit nombre de programmes de filets sociaux clés, fondés sur une analyse approfondie des besoins des pays visés.* Ces programmes devraient a) offrir un appui régulier aux personnes vivant dans la pauvreté chronique ou extrême, et b) pouvoir être élargis ou réduits au gré de l'évolution des situations d'urgence ou des fluctuations saisonnières des revenus et de la consommation pour prêter assistance aux ménages pauvres ou vulnérables. Le choix des programmes retenus et de la manière de les mettre en œuvre devrait dépendre du profil de la pauvreté du pays, de l'expérience acquise dans le cadre des programmes pilotes et des résultats des études de faisabilité. Il conviendra de déployer un effort concerté pour élaborer des méthodes de ciblage rigoureuses afin de pouvoir faire en sorte, lorsque les programmes sont jugés fonctionnels et que l'économie politique et les ressources budgétaires le permettent, de les transposer à l'échelle nationale. Cependant, il n'est pas nécessaire de faire passer immédiatement ces programmes à une échelle supérieure. Les autres programmes existants plus petits devraient être renforcés, en particulier pour permettre de recueillir les données de suivi fondamentales qui permettront d'étayer les décisions concernant leur évolution future.
- *Les pays qui offrent des subventions générales généreuses et qui sont dotés de programmes d'aide d'urgence devraient songer à réaffecter une partie du financement de ces programmes à des interventions mieux ciblées.* Par ailleurs, comme ces programmes ont tendance à donner de piètres résultats au plan du développement humain dans ce groupe de pays, les décideurs devraient veiller à promouvoir les synergies entre les filets sociaux et les interventions dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la nutrition.

Les recommandations qui suivent s'appliquent aux pays dont le système de filets sociaux est toujours « *en gestation* »<sup>5</sup> (This group consists mainly of LICs but also some MICs.)

- *Poursuivre la réforme des programmes d'aide alimentaire d'urgence catégoriques, universels ou ponctuels pour les rendre plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté.* Le ciblage des pauvres est particulièrement important. Par exemple, les programmes de pensions sociales peuvent s'avérer plus rentables lorsqu'ils s'adressent uniquement aux personnes pauvres âgées ou handicapées, et les subventions destinées aux orphelins et aux enfants vulnérables devraient être réservées aux enfants venant de ménages pauvres et vulnérables. Il convient enfin de maintenir les efforts consacrés à la réaffectation des ressources des subventions universelles et des programmes ponctuels d'intervention d'urgence à des filets sociaux mieux ciblés et axés sur le développement.
- *Poursuivre les efforts d'élargissement d'un petit nombre de programmes clés relativement bien ciblés.* L'expérience des 22 pays examinés donne à conclure qu'un petit nombre de programmes complémentaires et bien coordonnés suffit souvent à satisfaire aux besoins des pauvres. Le choix des programmes retenus variera d'un pays à l'autre, mais ces programmes devraient offrir une aide régulière aux familles et aux particuliers souffrant de pauvreté chronique et être assez souples pour pouvoir être élargis ou réduits au besoin pour offrir un appui à court terme ou répétée aux groupes de pauvres exposés à des chocs. Les programmes en cours d'élargissement devraient faire l'objet d'une évaluation continue qui permettra d'assurer aux groupes vulnérables un appui adéquat. Il sera peut-être également utile de combiner à ces programmes de base des programmes et services complémentaires de moindre envergure visant principalement à aider les bénéficiaires à s'engager dans des activités de production et de promotion — par exemple, investissements dans la santé et l'éducation des enfants.
- *Poursuivre le travail d'harmonisation et d'amalgamation des divers programmes de filets sociaux en vigueur.* Même les pays qui ont déjà préparé leur stratégie de protection sociale ou de filets sociaux ont aussi besoin de préparer des plans d'action soigneusement chiffrés. Au moment de mettre en œuvre les programmes principaux, ces pays devraient poursuivre leurs efforts d'harmonisation et de consolidation des objectifs et des outils opérationnels de leurs divers programmes. Il conviendra également pour eux d'examiner les systèmes d'enregistrement des bénéficiaires afin de réduire les risques de doublement. Il conviendra enfin de renforcer ou de construire des systèmes robustes d'information, de suivi et d'évaluation et de paiement.

- *Coordonner les financements reçus des partenaires et l'assistance technique en une seule et unique « enveloppe » de financement.* Comme on l'a déjà observé en Éthiopie, ce genre de coordination peut éviter les doubles-emplois et optimiser l'efficacité, et représenter un premier pas concret vers la prise en charge par les autorités publiques du financement des filets sociaux à moyen ou à long terme. Pour renforcer la viabilité du système, les pays doivent établir une enveloppe de financement à moyen terme à partir de sources intérieures. L'aide financière des partenaires et l'assistance technique demeureront vraisemblablement importantes à court ou à moyen terme pour renforcer les systèmes et élargir les programmes.

Les recommandations suivantes s'appliquent aux pays « dotés de systèmes établis » de filets sociaux à l'échelle nationale<sup>6</sup> ; il s'agit principalement de pays à revenu intermédiaire.

- *Renforcer le système existant de protection sociale pour veiller à ce qu'il vienne en aide aux plus pauvres.* Des lacunes peuvent persister même dans les pays dotés de programmes bien établis, et certaines personnes appartenant aux groupes les plus pauvres et les plus exclus

risquent de ne pas recevoir un appui suffisant. Il est tout à fait possible, même en respectant les balises budgétaires établies, d'affiner les mécanismes de ciblage utilisés par les programmes universels ou catégoriques pour fournir un appui adéquat aux particuliers et aux ménages les plus pauvres de ces groupes.

- *Poursuivre l'harmonisation et la consolidation des filets sociaux disparates.* Tout comme les pays dont les systèmes sont toujours en gestation, les pays dotés de systèmes établis doivent s'efforcer d'intégrer les programmes individuels en un système national. Ce travail exigera peut-être des décideurs qu'ils réduisent le nombre des programmes existants en évaluant leur efficacité et leur impact par rapport à d'autres démarches de filets sociaux.
- *Poursuivre le renforcement de l'efficacité des systèmes de ciblage, de suivi et d'évaluation, des systèmes d'examen des plaintes et des systèmes de paiement.* Il s'agit en particulier d'intégrer les outils de la technologie de l'information pour assurer une meilleure gestion, l'obligation de rendre compte et la gouvernance des programmes et lier l'admissibilité aux programmes et les registres aux bases nationales d'identification.



## Programme d'apprentissage

Le programme d'apprentissage sur les filets sociaux a besoin de systèmes de suivi et d'information solides, complétés par des analyses fondées sur des enquêtes représentatives au niveau national et sur des évaluations d'impact rigoureuses. Ces informations de base essentielles, produites par les systèmes de suivi des programmes, ne constituent en outre qu'une partie des informations nécessaires et doivent s'accompagner d'autres types de données et d'analyses — par exemple, a) collecte et analyse de données réalisées dans le cadre d'enquêtes représentatives visant à mesurer les effets des filets sociaux sur les ménages, et b) évaluation des incidences et mise à l'essai de divers mécanismes de prestation d'aide et de caractéristiques des programmes afin de remédier aux connaissances manquantes et d'obtenir plus d'informations sur les mesures de filets sociaux qui donnent des résultats en Afrique. Au nombre des questions qui font déjà ou qui pourraient faire l'objet d'évaluations et de recherches en Afrique, on peut mentionner la notion de productivité des filets sociaux, l'efficacité relative des transferts monétaires conditionnels ou inconditionnels, et les synergies entre l'adaptation au changement climatique et la protection sociale.

La Banque mondiale contribue à ce programme d'apprentissage en favorisant et en facilitant la production et le partage des connaissances. Elle participe au développement de nouvelles connaissances par le biais de nouveaux travaux d'analyse. À l'heure actuelle, plus d'une vingtaine d'évaluations d'impact appuyées par la Banque mondiale sont en cours d'exécution dans le secteur de la protection sociale en Afrique, et plusieurs autres sont en plan. Au-delà des 22 évaluations réalisées dans le cadre de la présente étude, d'autres évaluations réalisées à l'échelle nationale pourraient à l'avenir se pencher sur le secteur de la protection sociale, et notamment sur les programmes contributifs d'assurance sociale et ceux axés sur le marché du travail. Il existe de nombreuses occasions d'apprentissage Sud-Sud au sein du continent et à l'extérieur de ce dernier. La Banque mondiale favorise déjà ce genre de partage des connaissances par le biais du Forum annuel des savoirs Sud-Sud sur la protection sociale et en appuyant des initiatives comme le cercle de professionnels (chercheurs et responsables de la mise en œuvre des programmes) travaillant sur les programmes de transferts monétaires, et l'organisation de visites et de voyages d'étude bilatéraux. Dix-neuf pays participent régulièrement aux rencontres du cercle de professionnels travaillant sur les programmes de transferts monétaires en Afrique, et neuf autres se joindront bientôt à ce groupe.



## Références

- Grosh, Margaret, Carlo del Ninno, Emil Tesliuc et Aze-dine Ouerghi (2008). *For Protection and Promotion: The Design and Implementation of Effective Safety Nets*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Silva, Joana, Victoria Levin et Matteo Morgandi (2013). *Inclusion and Resilience: The Way Forward for Social Safety Nets in the Middle East and North Africa*. MENA Development Report. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Woolard, Ingrid et Murray Leibbrandt. (2010). *The Evolution and Impact of Unconditional Cash Transfers in South Africa*. Southern Africa Labour and Development Research Unit, Université du Cap (Afrique du Sud).
- Banque mondiale (2011). *Africa's Future and the World Bank's Support to It: Africa Regional Strategy*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Banque mondiale (2012a). *Managing Risk, Promoting Growth: Developing Systems for Social Protection in Africa—The World Bank's Africa Social Protection Strategy, 2012–2022*. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Banque mondiale (2012b). *Europe and Central Asia Social Protection Database*.
- Banque mondiale (2012c). *Latin America and the Caribbean Social Protection Database*.
- Banque mondiale (2013). *Securing the Transformational Potential in Africa's Mineral Resources*. Présentation PowerPoint, Banque mondiale, Washington, D.C., février.
- 1 Monchuk, Victoria (2013). *The New Role of Safety Nets in Africa for Poverty Reduction and Investing in the Poor: Experiences from 22 Countries*. Banque mondiale, Washington D.C. Les pays examinés sont les suivants : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Niger, Rwanda, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Togo et Zambie.
  - 2 Lors des Réunions de printemps d'avril 2013, le Comité du développement a approuvé les nouveaux objectifs du Groupe de la Banque mondiale : réduire à 3 % la part de la population mondiale ayant une consommation journalière inférieure à 1,25 dollar (en parité de pouvoir d'achat) par personne d'ici 2030, et promouvoir la prospérité partagée en portant une attention particulière aux 40 % les plus pauvres de la population.
  - 3 On estime qu'au cours des 10 prochaines années, quelque 30 pays d'Afrique subsaharienne dépendront des ressources minérales (plus de 20 % des exportations), hormis les exportations de pétrole et de gaz (Banque mondiale, 2013).
  - 4 Ce sous-groupe des 22 pays visés par l'étude comprend les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Libéria, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Sierra Leone, Togo et Zambie. Certains pays peuvent changer de sous-groupe au fil du temps.
  - 5 Ce sous-groupe des 22 pays visés par l'étude comprend les pays suivants : Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Mali, Mozambique, Niger, Rwanda, Swaziland et Tanzanie. Certains pays peuvent changer de sous-groupe au fil du temps.
  - 6 Ce sous-groupe des 22 pays visés par l'étude comprend les pays suivants : Botswana et Maurice. Certains pays peuvent changer de sous-groupe au fil du temps.





LA BANQUE MONDIALE



Développement Humain *Afrique*